

## 1 – VISITEZ LE BIEN

---

Afin de pouvoir participer à la vente, **UNE VISITE DU BIEN EST OBLIGATOIRE.**

Nous vous remercions de bien vouloir cliquer sur « demande de visite » et sélectionner l'un des créneaux proposés.

En cas d'absence de créneau, nous reviendrons vers vous dans le cas où une dernière visite est organisée.

## 2 – FAITES UNE PREMIERE OFFRE

---

Une fois la visite effectuée, vous recevrez un email vous invitant à déposer une offre en ligne, au prix de départ indiqué sur la fiche produit. Veuillez cliquer sur « Commencer » dans le mail, afin de déposer votre offre.

Dans ce cadre, il vous sera demandé de charger des documents justificatifs, notamment pièce d'identité, preuve de détention des fonds, et accord de principe de la banque si vous souhaitez financer via un emprunt.

Vos justificatifs financiers doivent permettre de couvrir le montant du prix de départ.

Votre offre doit être signée électroniquement afin d'être prise en compte.

**VOTRE DOSSIER DOIT ETRE COMPLET AVANT L'OUVERTURE DE LA VENTE, dont la date figure sur la fiche produit.**

## 3 – PARTICIPEZ AUX ENCHERES

---

Si votre dossier est complet vous serez autorisé à participer à la vente.

Prenez bien connaissance des éléments suivants :

- Minimum d'augmentation : inscrit sur la fiche produit
- Date et heure de fin de vente, et système d'enchère glissante
- Enchère automatique

**S'agissant d'une mise en concurrence en ligne, placer la meilleure offre ne vous assure pas de remporter le bien. Le Vendeur reste libre de choisir l'acquéreur sur la base de critères multiples : prix, conditions suspensives, projet, etc...**

## 4 – FINALISEZ VOTRE ACQUISITION

---

A la fin de la vente, et si votre offre fait partie des plus élevées, nous vous demanderons (i) d'authentifier votre offre en ligne et (ii) de fournir des documents justificatifs complémentaires.

**Les ventes Agorastore sont des ventes de gré à gré.**

Une fois l'acceptation du Vendeur formulée, par courrier ou par l'intermédiaire d'Agorastore, nous vous accompagnerons jusqu'à la signature de l'acte de vente chez le notaire.

CONTACT : [manuelpillai@agorastore.fr](mailto:manuelpillai@agorastore.fr)

Pour toute question complémentaire, veuillez vous référer à [notre centre d'aide](#)

## 5 – CAHIER DES CHARGES

---

Seules les conditions suspensives d'autorisation d'urbanisme lié au projet pourront être acceptées. L'appréciation du projet se fera au regard de son impact sur le PLU en vigueur.

Les projets présentés devront démontrer une ouverture sur le territoire (Note explicative du projet à fournir avant la vente à l'adresse mail indiquée en bas de page).

## 6 – CRITERE D'EVALUATION

---

Après la vente, les meilleures offres seront présentées au vendeur.

S'agissant d'une vente par courtage aux enchères, le vendeur n'est pas tenu de choisir le plus disant.

Son choix se portera vers le mieux disant au regard des éléments suivants :

- Le prix
- Le projet
- La certitude transactionnelle de l'offre

Il est ici précisé que l'issue de la vente sera précédée d'une concertation préalable avec les collectivités locales quant à l'analyse des offres ainsi que des projets.

## 7 – CALENDRIER

---

- Fin d'enchères : 16 septembre
- Date limite de dépôt des dossiers : 6 septembre à 18h
- Validation Conseil de Paris : T4 2021